

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DES COTES D'ARMOR
DU 10 SEPTEMBRE 2016 à PLOUFRAGAN (Maison des Sports)

Marcel BEZELY, président du comité départemental, a adressé les mots de bienvenue aux membres des associations représentées, remercié les personnalités présentes, Renan THEPAUT, président de la ligue de Bretagne de Tennis de Table, Gérard BLEJEAN, vice-président du Conseil Départemental en charge des sports et excusé l'absence de Maryse MORIN, du Comité Départemental Olympique et Sportif. Une minute de silence a été observée à la mémoire des pongistes décédés lors de la saison écoulée.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2015 à Ploufragan

Le procès-verbal de l'assemblée générale du comité qui s'était déroulée le 12 septembre 2015 à Ploufragan a été adopté à l'unanimité, à main levée.

Rapport d'activités 2015-2016

Le rapport d'activités présenté par le président a recueilli l'assentiment de l'assemblée. Ce bilan, relatant le déroulement de la saison écoulée, est consigné dans le 22 TT numéro 85 (pages 19 et 19), rapport remis aux représentants des clubs.

Rapport des commissions

Daniel RAULT, président de la commission sportive, a fait état du déroulement du championnat départemental par équipes en 2015-2016. Les poules incomplètes en D3 ont été moins nombreuses que par le passé .

Le championnat jeunes a donné entière satisfaction et sera reconduit sous la même structure.

Rapport financier

Marcel BEZELY, au nom de la trésorière du comité, Nadège LAURENT, a présenté le bilan financier de l'exercice 2015-2016. L'ensemble des documents figure dans le dossier spécial « résultats financiers 2015-2016 » remis à chaque représentant de club.

Le bilan, soldé par un déficit au 30 juin 2016 de 12586 euros, a été voté et approuvé à l'unanimité, à main levée

Les tarifs et le budget prévisionnels 2016-2017 ont été adoptés à l'unanimité, à main levée. Le président, au nom de la trésorière, a remercié l'assistance pour cette confiance.

Remise de récompenses

La traditionnelle remise de coupes et récompenses (labellisation de club, classement comité, mérite régional) a ensuite eu lieu et a permis de saluer chaleureusement l'engagement bénévole des récipiendaires pour ce qui est du mérite régional.

Interventions des personnalités

Le président de la Ligue de Bretagne, Renan THEPAUT, a remercié les dirigeants de clubs, les membres du comité directeur et le président du comité pour leur investissement pendant l'olympiade écoulée. La solidarité exprimée par les sociétaires des Côtes d'Armor venus assister aux Championnats de France seniors à Brest a été appréciée.

Avant de passer à l'élection du nouveau comité directeur, le président a chaleureusement remercié, pour leur collaboration efficace, les membres du comité directeur.

Election du Comité Directeur

Après constitution du bureau de vote et présentation, selon l'ordre défini préalablement par tirage au sort, des 16 candidats présents, 3 candidats étant excusés, le président a fait état du nombre de voix correspondant aux clubs représentés à l'assemblée générale et encore présents: le total s'élève à 99 voix.

Après dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Collège féminines :

Delphine SOUPLET	99 voix
Solenn JORAND	99voix
Nadège LAURENT	99 voix
Catherine LORRE	99 voix
Delphine MACE	99 voix
Geneviève MARENGUE-ROSCONVAL	99 voix

Collège général :

Marc PILARD	99 voix
Joël RAULT	99 voix
Fabien SOHIER	99 voix
Alain SOUPLET	94 voix
Alain TRICOIRE	99 voix
Didier BEGES	94 voix
Florian BERTHAU	99 voix
Jacky BLOT	99 voix
Jérôme CANEVET	99 voix
Alfred CONNAN	99 voix
David LAMBERT	99 voix
Ludovic LORRE	99 voix
Serge MICHEL	99 voix

Les 16 élus présents se sont retirés de la salle et ont, à l'unanimité, proposé aux suffrages de l'assemblée générale Didier BEGES, président pour la nouvelle olympiade.

Suite au vote à bulletin secret, Didier BEGES a été élu président du comité des Côtes d'Armor de Tennis de Table, par 78 voix sur un total de 97 voix de représentants présents à cette heure et délégué du comité à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis de Table. Alain TRICOIRE a été élu représentant du comité suppléant à la Fédération Française de Tennis de Table.

Le nouveau président a, alors, demandé à l'assemblée générale de voter pour un retour à des rencontres à 4 joueurs et 18 parties en championnat départemental par équipes à partir de la saison 2016-2017, ce qui fut voté à l'unanimité, désavouant ainsi les décisions conformes aux prescriptions fédérales prises par le comité directeur sortant.

Le vin d'honneur offert par le comité départemental a clôturé l'assemblée.

Le secrétaire du CD22

Le Président du CD22

Pierre Salaün

Marcel BEZELY